

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 17 DECEMBRE 2021



ELECTION DU MAIRE	.5
DÉTERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS	.8
ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE	.8



La séance est ouverte à 18h02

sous la présidence de Mme Solange FORNENGO, doyenne d'âge de l'assemblée.

Monsieur Guy CHARLOT.- On m'a dit qu'à Givors nous étions toujours ponctuels donc désolé d'avoir pris 1 minute de retard.

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les habitants de Givors,

Mesdames et Messieurs les fonctionnaires de la commune de Givors.

La délégation spéciale, composée de Jean-Pierre PACHOUD, Jean-Luc GELY et moi-même Guy CHARLOT, achève sa double mission : assurer la continuité du service public tout en préservant les intérêts de la commune, et bien sûr préparer les élections. Pendant ces 8 semaines, elle a pu s'appuyer sur les différents services, qui ont fait preuve de pédagogie et qui ont également été à notre écoute pour profiter, bien sûr, d'une expérience que nous avions, mais aussi pouvoir nous proposer des nouvelles stratégies.

Je voudrais vraiment remercier chacun d'entre eux parce qu'ils ont su nous accompagner avec un maître mot : « confiance », et vraiment les remercier parce que je me permets de vous dire en tant qu'ancien directeur académique, que la confiance est essentielle pour avancer. Je vais les remercier en citant simplement les prénoms. Jusqu'à maintenant je les avais toujours appelés par des noms. Je vais les appeler en commençant par les dames : Stéphanie, Sophie, Géraldine, Kaouthar, Charlotte, Ingrid, Yamina, Jean, Thierry, Kevin. J'en oublie certainement mais je voulais vraiment les remercier parce que je crois que grâce à eux, la continuité du service public a été une vraie réalité.

Je voudrais aussi remercier les services de l'Etat parce que nous avons travaillé en étroite liaison, je pense qu'on peut le dire. A la fois les services de la préfecture mais aussi les services de la police nationale et vraiment les remercier parce qu'ils ont su nous accompagner dans ces moments qui ne sont pas toujours très simples pour gérer une commune.

Nous étions arrivés, comme toujours lorsque nous arrivons dans un nouveau lieu, nous arrivons avec un regard qui est nécessairement déformé. Avec une vision de la personne qui ne connait pas. Au bout de 8 semaines je tiens à dire que nous ne connaissons pas encore, mais je tiens à dire que nous avons rencontré des Givordines et des Givordins qui ont envie de faire avancer leur ville.

Je voudrais remercier les 12 présidentes et présidents des bureaux de vote parce que je vous rappelle que c'était quelque chose d'un peu nouveau, d'un peu plus complexe que d'habitude et ces 12 présidentes et présidents qui étaient des Givordines et des Givordins, si on enlève les 3 membres de la délégation, ont su donner de leur temps personnel pour que cette élection se déroule dans d'excellentes conditions.

Et je me permets de dire que comme avec ces Givordines et ces Givordins que nous avons rencontrés, je crois qu'il y a un vrai mot de la devise républicaine qui a bien fonctionné : le mot « fraternité ». Les mots « liberté » et « égalité », nous les utilisons facilement mais le mot « fraternité » est beaucoup plus complexe car il n'est pas juridique et c'est plus complexe à mettre en œuvre.

Je crois que nous pouvons être fiers parce que si je ne me trompe pas, à 18h, il n'y a pas de recours contre ces élections municipales, j'ai vérifié auprès de la Préfecture. Ce qui permet de dire au conseil municipal que la route maintenant peut être tracée sur la durée. Et de vous remercier et être satisfaits avec les présidentes et présidents des bureaux de vote mais aussi avec les services de la ville, que cette élection se soit déroulée dans de bonnes conditions, avec les grands principes qui nous ont animés en permanence ; la notion d'égalité, de justice, d'exemplarité mais aussi de neutralité.

Je voudrais vous dire que nous allons repartir avec un engagement, nous l'avons travaillé ensemble avec les membres de la délégation, celui de valoriser la ville de Givors, et d'essayer de faire reculer



un peu cet obscurantisme qui fait croire que parce qu'à un moment donné il y a des rumeurs qui courent, on pense qu'on sait mieux ce qu'il se passe à Givors. Nous allons pouvoir dire que Givors est une ville d'avenir, c'est votre logo. Une ville dans laquelle je crois, qui sera le phare de ce territoire. Nous souhaitons au conseil municipal la pleine réussite dans ses actions, pour que le rêve des Givordines et des Givordins devienne progressivement la réalité.

Je vais maintenant revenir sur quelque chose de plus classique, vous rappeler les résultats des élections qui se sont déroulées le dimanche 12 décembre 2021 et qui ont été validés par la préfecture, qui annoncent que la liste menée par Monsieur Mohamed Boudjellaba, tête de liste Construisons ensemble, a recueilli 2 191 suffrages et a obtenu 27 sièges. La liste conduite par Madame Christiane Charnay, tête de liste Givors en grand 2021 a recueilli 1 347 suffrages et a obtenu 5 sièges. La liste conduite par Monsieur Fabrice Riva, tête de liste Givors fière, a recueilli 779 suffrages et a obtenu 3 sièges. Conformément à l'article L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du maire est présidée par le doyen des membres du conseil municipal. Si je ne me suis pas trompé et si j'ai bien les bonnes informations, je vais demander à Madame Solange Fornengo étant la doyenne de cette assemblée, de venir prendre la présidence de cette assemblée. Nous allons la féliciter et je lui laisse le soin d'ouvrir la séance.

Mme Solange FORNENGO.- Bonjour et surtout bienvenue à toutes et à tous. Comme nous venons de vous le rappeler, conformément à l'article L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, nous devons procéder à l'élection du maire. Pour ce faire, je vais d'abord procéder à l'appel des conseillers municipaux élus qui seront ici appelés par ordre alphabétique.

(Madame Solange Fornengo procède à l'appel).

35 conseillers sont en exercice

Etaient présents :

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA; Madame Laurence FRETY; Monsieur Foued RAHMOUNI; Madame Dalila ALLALI; Monsieur Cyril MATHEY; Madame Nabiha LAOUADI; Monsieur Loïc MEZIK; Madame Françoise BATUT; Monsieur Azdine MERMOURI; Madame Sabine RUTON; Madame Martine SYLVESTRE; Monsieur Alipio VITORIO; Monsieur Benjamin ALLIGANT; Monsieur Gregory D'ANGELO; Madame Audrey CLAUSTRE; Madame Solange FORNENGO; Monsieur Tarik KHEDDACHE; Madame Delphine PAILLOT; Madame Christiane CHARNAY; Monsieur Fabrice RIVA; Monsieur Damien ROCHE; Monsieur Jean-Yves CABALLERO; Madame Edwige MOIOLI; Monsieur Jonathan LONOCE; Madame Françoise DIOP; Monsieur Ali SEMARI; Madame Brigitte CHECCHINI; Madame Isabelle FERNANDES; Monsieur Robert JOUVE; Madame Zafer DEMIRAL; Monsieur Jean-Pierre GUENON; Monsieur Gaël BON; Madame Florence MERIDJI; Monsieur Thomas KUNESCH; Madame Josiane BONNET

Le quorum est atteint.

35 personnes présentes

A la suite de cet appel, je déclare le conseil municipal installé, tel qu'il a été constitué par le résultat des élections du 12 décembre 2021. Le quorum étant atteint, je demande à l'administration de faire signer la feuille de présence et de remettre les fiches de consentement à la dématérialisation des convocations du conseil municipal. Nous allons procéder à la désignation du secrétaire de séance. Je propose de désigner le benjamin de notre assemblée Monsieur Thomas Kunesch. S'agissant d'une nomination, la désignation a lieu en principe au scrutin secret, sauf si le conseil décide le contraire. Je vous propose de procéder au vote à main levée.

Est-ce qu'il y a des votes contre cette désignation? Des abstentions? Ne prend pas part au vote?



Donc nous considérons que Monsieur Thomas Kunesch est le secrétaire de cette assemblée.

Monsieur Thomas KUNESCH est nommé Secrétaire de séance à l'unanimité

N°1

ELECTION DU MAIRE

Mme Solange FORNENGO.- Afin de procéder à l'étape suivante, c'est-à-dire à l'élection du maire, nous allons constituer le bureau de vote. Je vais solliciter 2 assesseurs. Je propose que ce soit Zafer Demiral et Robert Jouve. Là aussi la désignation s'effectue à main levée.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Ne prend pas part au vote ?

Je vais demander à ces personnes de bien vouloir s'avancer, et à ce que l'administration installe l'urne.

Avant que nous procédions à l'élection, il faut bien sûr des candidats et donc je fais un appel à candidatures pour le mandat de maire.

Monsieur Mohamed Boudjellaba et Monsieur Fabrice Riva sont candidats.

Vous avez sur vos tables des bulletins vierges et un bulletin au nom de Monsieur Boudjellaba. Vous avez tout ce qu'il vous faut à disposition pour vous exprimer et voter comme vous l'entendez. Je vais considérer le scrutin ouvert et demander à l'administration de procéder à l'appel des conseillers municipaux par ordre alphabétique pour venir déposer leurs bulletins dans l'urne.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Nous allons maintenant procéder au dépouillement, le bureau étant constitué par le secrétaire que nous avons élu, les 2 assesseurs et moi-même.

Il est procédé au dépouillement.

35 bulletins trouvés dans l'urne, 0 bulletin nul, 5 bulletins blancs et 30 suffrages exprimés. La majorité requise est de 16. Monsieur Mohamed Boudjellaba obtient 27 voix et Monsieur Fabrice Riva obtient 3 voix. Monsieur Mohamed Boudjellaba est proclamé maire.

Applaudissements

RESULTAT DU VOTE:

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35

- nombre de bulletins nuls ou assimilés : 0

- nombre de bulletins blancs : 5

- suffrages exprimés : 30

- majorité requise : 16

Mohamed BOUDJELLABA a obtenu: 27 voix

M. Mohamed BOUDJELLABA, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

Je cède la présidence de cette assemblée à Monsieur le maire.



M. LE MAIRE.- Que cela fait plaisir de retrouver le conseil municipal.

Monsieur le Président de la délégation spéciale,

Ma chère Solange,

Mesdames et messieurs les conseillers municipaux,

Chères Givordines, chers Givordins, Quel honneur!

Quel honneur de recevoir pour la seconde fois en 18 mois, à nouveau des mains de Solange Fornengo, l'écharpe de maire, symbole de notre République et de la fonction de premier magistrat. Ma chère Solange, je t'en remercie du fond du cœur.

Cet honneur, je le dois au travail acharné de toute une équipe. Je le dois au dévouement et à la compétence de 24 élus de la majorité municipale, qui ont engagé le changement depuis le 28 juin 2020. Je dis bien 24 élus, car j'ai une pensée émue pour Abdelkader Brahmi et Michel Goubertier, qui nous ont malheureusement quittés bien trop tôt. Je leur rends hommage, et je souhaite dédier ce conseil municipal à leur mémoire.

Cet honneur, je le dois également à la campagne de proximité menée par les membres de la liste Construisons Ensemble, et à toutes celles et ceux qui nous ont accompagnés et soutenus de près ou de loin, sans compter ni leur temps, ni leur énergie. Je les en remercie. Et j'ai une attention particulière, pour nos familles, nos épouses, nos maris et nos enfants. Merci à vous tous!

Cet honneur, je le dois enfin, et surtout, à l'ensemble des Givordines et des Givordins, qui ont majoritairement exprimé leur envie de poursuivre la politique de changement : une

politique humaniste, solidaire et citoyenne ; une politique ambitieuse pour l'avenir de notre ville. Je voudrais ici, très solennellement, vous remercier toutes et tous pour votre soutien.

Nous continuerons à mettre en œuvre les 108 engagements que nous avons pris devant vous et pour lesquels nous avons été réélus.

Aujourd'hui, se tourne une page particulière de l'histoire politique de notre ville, et je voudrais remercier les membres de la délégation spéciale, son Président Guy Charlot, ainsi que Jean-Pierre Pachoud et Jean-Luc Gély. Pendant deux mois, la délégation a assuré la gestion des affaires courantes de notre commune et a permis l'organisation des élections dans de bonnes conditions. C'était une tâche difficile, dans un contexte particulier. Je les remercie de leur engagement au service des Givordines et des Givordins et je remercie également les agents municipaux qui ont continué leur travail avec engagement et professionnalisme.

Pour la première fois, notre conseil municipal est composé de 35 élus, au lieu de 33 auparavant. Je souhaite à tous les nouveaux conseillers municipaux la bienvenue dans cette instance si importante pour notre démocratie de proximité. Notre ville a dorénavant besoin d'apaisement et d'un grand rassemblement des femmes et des hommes de bonne volonté. Je ne serai pas le maire des querelles politiciennes d'un autre âge, alors que notre ville doit faire face à de si nombreux défis :

- défi sanitaire, alors que l'épidémie continue d'impacter fortement notre quotidien ;
- défi économique, alors que Givors compte parmi les villes les plus pauvres de la Métropole ;
- défi écologique, alors que l'urgence climatique se fait toujours plus sentir ;
- défi social, alors que les injustices sont toujours plus criantes et que nombre de nos concitoyens sont trop souvent victimes d'exclusion.

Face à ces défis, et avec toute la majorité municipale, je m'engage à être le maire de l'ensemble des Givordines et des Givordins, pour travailler autour de projets rassembleurs, et pour faire vivre les valeurs de notre république : liberté, égalité, fraternité et laïcité.



Dans cet esprit de rassemblement, je voudrai dire quelques mots sur l'élection des 5 et 12 décembre derniers. Malgré un contexte particulier, 6 listes se sont présentées, avec 210 candidats. La campagne a été courte mais intense. Des mots durs et blessants ont été écrits et prononcés. Des rumeurs ont été lancées et des mensonges ont été proférés dans une ambiance délétère.

Pour moi, le temps de la campagne et des rancœurs doit être derrière nous. Nous devons tourner cette page et ne pas laisser la vieille politique et les extrêmes nous diviser. J'aurais toujours la main tendue pour la démocratie et le débat d'idées dans le respect des uns et des autres. J'ai été et je resterai à l'écoute de toutes les idées, et je continuerai à travailler sans discrimination, avec celles et ceux qui, comme moi, comme la majorité municipale, sont uniquement guidés par l'intérêt général de notre ville.

Je le disais, les défis sont nombreux et multiformes. Nous avons commencé à les relever, et nous continuerons à mettre toute notre énergie pour répondre aux problèmes et aux difficultés des Givordines et des Givordins.

Dès demain, j'irai à la rencontre de nos séniors, pour la distribution des colis de fin d'année, sources de joie et de réconfort en cette longue période difficile depuis le début de l'épidémie en mars 2020.

Dès demain avec toute la majorité municipale, je serai au travail pour continuer à concrétiser nos engagements.

Ces engagements, vous les connaissez. Je voudrais tout de même, pour terminer, rappeler les chantiers prioritaires qui sont les nôtres depuis 2020, et qui le resteront jusqu'à la fin du mandat.

Nous agirons pour plus de sécurité et de propreté, par l'augmentation des effectifs de la police municipale, par le recrutement de médiateurs, par la modernisation de notre système de vidéoprotection, par la lutte contre les déchets sauvages, ainsi que par l'embellissement et la végétalisation de notre ville.

Nous ramènerons de l'emploi sur notre territoire, et poursuivrons le travail avec nos partenaires, la Métropole de Lyon, la Région, les services de l'Etat, pour aménager les sites Fives-Famer et de Bans. Nous développerons également l'insertion et la formation aux métiers agricoles, aussi bien sur le site Bertholon-Mourier, qu'à travers le dispositif « Quartiers Fertiles » aux Vernes.

Nous allons continuer le travail de redynamisation du commerce de proximité, grâce aux travaux du centre commercial des Vernes, grâce aux achats de locaux commerciaux déjà effectués en centre-ville, grâce aux liens avec nos commerçants, et grâce recrutement d'un manager de centre-ville qui permettra d'attirer de nouveaux commerces.

Nous ferons de Givors une ville attractive.

Nous continuerons à soutenir nos enfants et notre jeunesse, car ils sont le présent et l'avenir de notre ville. Nous déploierons la Cité éducative, lancerons la construction d'une nouvelle crèche de 60 berceaux et lancerons aussi les études pour un nouveau groupe scolaire.

Nous allons continuer à accroître l'offre de santé sur notre territoire, avec la construction prochaine d'une maison de santé comprenant 14 professionnels, et nous continuerons à nous battre pour défendre notre hôpital.

En lien étroit avec les associations, nous continuerons à faire de la culture et du sport des leviers d'émancipation et d'insertion pour tous. Nous avons besoin pour cela de remettre nos équipements



sportifs à niveau d'ici la fin du mandat, à travers par exemple la rénovation énergétique du gymnase Jacques Anquetil, ou la réfection du terrain Tony Garcia. Pour cela, nous avons également de grands projets rassembleurs, comme le chantier médiéval de réhabilitation du château Saint-Gerald.

Enfin, nous continuerons à échanger avec les bailleurs et nos partenaires, pour que les logements soient réhabilités et bénéficient d'importantes rénovations énergétiques, sources de confort et d'économies pour les locataires et les propriétaires. Nous soutiendrons aussi les associations de locataires dans leur engagement auprès des bailleurs.

Comme vous le voyez, le programme est ambitieux mais réaliste, et il se fera sans hausse d'impôt. Nous allons poursuivre avec force et détermination le changement. Nous y parviendrons grâce à l'engagement de tous les élus, grâce au professionnalisme des agents municipaux, grâce au soutien de nos partenaires, et de celles et ceux qui souhaitent s'investir pour donner à notre ville un avenir prospère et radieux.

La responsabilité que j'endosse aujourd'hui, la responsabilité que l'ensemble des élus endosse aujourd'hui, est lourde. Tous ensemble, tâchons de l'honorer, dans la transparence, la justice et l'honnêteté, au service de l'intérêt général, au service des Givordines et des Givordins.

À nouveau, et ce sera le mot de la fin : merci du fond du cœur.

Applaudissements

N°2

DÉTERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS

M. LE MAIRE.- L'article L. 2122-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit que « le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ». Considérant que la commune de Givors dispose de 35 conseillers municipaux, le nombre d'adjoints ne peut excéder 10. En conséquence, il est demandé au conseil municipal d'élire 8 adjoints.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Ne prend pas part au vote ?

A l'unanimité avec 35 voix pour

le Conseil municipal, après en avoir délibéré:

• FIXE le nombre d'adjoints au maire à 8 (huit), à élire parmi les membres du conseil municipal.

N°3

ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

M. LE MAIRE.- Je fais appel à candidatures des listes. Il y a déjà la liste Construisons ensemble. Y a t-il d'autres listes qui souhaitent se présenter ? Je constate qu'il n'y a qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoints au maire qui a été déposée.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Je vais demander aux assesseurs et au secrétaire de venir procéder au dépouillement.



Il est procédé au dépouillement.

35 bulletins trouvés dans l'urne, 0 bulletins nuls, 8 bulletins blancs et 27 suffrages exprimés. La majorité requise est de 14. La liste Construisons ensemble obtient 27 voix.

En même temps que je vais lire les noms des adjoints, je vais vous demander de venir à mes côtés pour que je vous remette les écharpes.

Le Conseil municipal, après avoir procédé au vote :

DECLARE Madame FRETY Laurence (1^{ère} adjointe), Monsieur RAHMOUNI Foued (2^{ème} adjoint), Madame ALLALI Dalila (3^{ème} adjointe), Monsieur MATHEY Cyril (4^{ème} adjoint), Madame LAOUADI Nabiha (5^{ème} adjointe), Monsieur MEZIK Loïc (6^{ème} adjoint), Madame BATUT Françoise (7^{ème} adjointe), Monsieur MERMOURI Azdine (8^{ème} adjoint), élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau.

Applaudissements

Il nous reste encore une petite lecture de la charte de l'élu local. Entretemps, les assesseurs, la doyenne, le benjamin et moi-même allons signer le procès-verbal. Et l'administration est en train de distribuer la charte dont je ferai lecture de la première page. Je demande aux adjoints de rester ici pour dire à quel point cette charte est importante pour nous, je l'ai dit dans mon discours.

Merci à l'ensemble des Givordines et des Givordins d'être venus pour ce conseil d'installation. Merci à vous et à tout le monde.

Lecture de la charte de l'élu local.

Vous avez l'ensemble de cette charte en version papier sur votre table. J'invite l'ensemble des élus à bien lire cette charte et c'est celle-ci qui guidera nos actions pendant tout notre mandat.

(La séance est levée à 19 heures 02.)